

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GENEURO SA

tenue le 12 juin 2024, à 14h00,
au siège social de la société,
Chemin du Pré-Fleuri 3, 1228 Plan-les-Ouates – Suisse

Le présent procès-verbal a été établi conformément au droit suisse et à l'article 20 des statuts de GeNeuro SA (les « Statuts »).

Le Président ouvre formellement la séance à 14h00. Il constate que l'assemblée générale a été régulièrement convoquée conformément à l'article 12 des statuts de GeNeuro SA, par avis publié dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce le 24 mai 2023.

Le Président note que les auditeurs, PricewaterhouseCoopers, sont représentés par M. Luc Schultess. Le Représentant Indépendant, Me Françoise Demierre Morand, notaire, est également présent.

Aucun autre administrateur n'est présent et Le Président désigne M. Miguel Payró, seul membre de la direction présent, comme secrétaire et scrutateur.

Le Président constate que 24,265,997 actions, représentant 81.54% du capital social de la Société, sont présentes ou représentées.

Les actions propres de la Société, totalisant 142,299 actions ou 0.48% du capital social de la Société, ne sont pas représentées. Le droit de vote lié à ces actions et les droits qui leur sont attachés sont suspendus.

Les 24,265,997 actions, qui sont toutes des actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 0.05 chacune, sont exclusivement représentées par le Représentant Indépendant.

La majorité absolue de toutes les actions représentées à l'assemblée s'élève à 12,132,999 actions.

En l'absence de toute objection ou remarque, le Président constate que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Le Président déclare qu'aucune demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour n'a été reçue de la part des actionnaires et que, par conséquent, l'Assemblée se déroulera conformément à l'ordre du jour de la convocation.

1 Approbation du rapport annuel 2023

L'Assemblée générale décide d'approuver le rapport annuel et les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 1	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

2 Affectation du résultat du bilan

L'Assemblée générale décide de reporter la perte au bilan de EUR 52,136,915.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 2	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

3 Informations concernant la perte en capital et les mesures d'assainissement

Au 31 décembre 2023, les fonds propres de la société sont négatifs à hauteur de 8'933'428 EUR et la société est surendettée au sens de l'article 725b du Code suisse des obligations. Conformément à la loi suisse (art. 725 par. 1 CO), le Conseil d'administration informe par la présente les actionnaires de la Société et souhaite discuter brièvement des raisons de cette situation et des mesures de consolidation envisagées.

Compte tenu du profil de la Société et de l'état actuel de ses activités de recherche, il est normal que la Société accumule des pertes et subisse de ce fait une réduction de son capital. Je vous invite à vous référer à notre document annuel d'enregistrement qui contient une description complète de nos activités et de nos finances pour vous donner une compréhension plus complète de nos activités. La visibilité financière insuffisante de la Société, sur laquelle nous avons déjà attiré l'attention dans notre rapport financier intermédiaire 2023 et le communiqué de presse y afférent, résulte principalement de l'allongement significatif de la période de recrutement pour notre essai clinique en cours dans le Post-COVID ; l'augmentation des coûts qui en a résulté, combinée à l'allongement de la période sur laquelle les coûts opérationnels de la Société ont dû être couverts, a conduit à une consommation de trésorerie substantielle. Cette situation a conduit la Société à chercher à réduire ses coûts et à lever des fonds supplémentaires. Comme vous le savez, nous avons lancé une augmentation de capital début février 2024 qui, malgré des conditions de marché toujours difficiles, nous a permis de lever 5 millions d'euros, un montant suffisant pour permettre à la Société de terminer l'essai clinique GNC-501. Étant donné que (i) les résultats de cet essai sont attendus pour la fin du mois de juin et que des résultats positifs placeraient la Société dans une position très favorable pour lever des fonds, car il s'agit d'un essai de médecine de précision avec des critères cliniques dans une indication affectant des millions de patients sans solution thérapeutique, et que (ii) la Société a pris des mesures concrètes pour que la situation des créanciers ne soient pas davantage compromise, le Conseil d'administration a considéré qu'il n'était pas nécessaire de notifier le tribunal et qu'il était dans le meilleur intérêt de toutes les parties prenantes de mener cet essai jusqu'à son terme.

En effet, nous aurons les résultats de notre essai clinique Post-COVID dans quelques semaines, et s'ils sont positifs, cela représentera une opportunité majeure de redressement et de levée de fonds pour la Société, car ils lui permettront d'accéder à de nouveaux financements, à la fois par la dette et par les marchés d'actions.

Pour permettre à la société de consolider sa situation financière à l'avenir, le conseil d'administration envisage un éventail plus large de mesures, que je voudrais maintenant énumérer pour votre information, étant précisé que ce point n'est pas soumis au vote :

- mesures financières : La Société continue de suivre l'évolution des marchés boursiers et, dans l'hypothèse de résultats positifs, organisera une nouvelle augmentation de capital afin d'étendre

sa visibilité financière et préparer la poursuite du développement du temelimab dans le Post-COVID, ce qui permettra également de remédier à la situation de perte en capital ;

- mesures stratégiques : nous continuons à rechercher activement un partenariat pour poursuivre le développement du temelimab dans la SEP, et nous nous attendons à ce que des résultats positifs dans le Post-COVID aient également un effet positif sur cette indication et facilitent un partenariat, qui fournirait un financement supplémentaire et contribuerait à remédier à la situation de perte de capital. Nous cherchons également activement des moyens de monétiser notre actif dans la SLA, que nous sommes prêts à vendre si nécessaire. Cet actif est un élément clé dans l'évaluation par le conseil d'administration qu'il est approprié de continuer à opérer sans notifier le juge, car le conseil d'administration a confirmé que cet actif a une valeur substantielle qui peut être réalisée si nécessaire.
- et enfin, les mesures opérationnelles : nous avons déjà pris toutes les mesures d'économie possibles, mais nous nous sommes également préparés à un scénario catastrophe, au cas où les résultats de l'essai GNC-501 ne justifieraient pas la poursuite des activités.

Comme vous le savez et comme le montre clairement la littérature scientifique, le post-COVID est et reste un problème majeur de santé publique qui touche des millions de patients dans le monde, sans qu'aucune option thérapeutique efficace ne soit disponible. Sur la base d'une hypothèse biologique solide développée en collaboration avec des centres universitaires américains et européens de premier plan, et avec le soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique et de la Banque européenne d'investissement, GeNeuro a investi d'importantes ressources financières et opérationnelles pour mener à bien le premier essai clinique contre le post-COVID, basé sur des biomarqueurs et contrôlé par placebo, auprès de 200 patients, et se réjouit de partager ces résultats avec l'ensemble des parties prenantes dans quelques semaines.

4 Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction

Le Président explique que conformément au Code des obligations, les membres du Conseil d'administration ou de la Direction ne peuvent pas voter sur ce point de l'ordre du jour.

L'Assemblée générale approuve la décharge aux membres du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale approuve la décharge aux membres de la Direction.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 4	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

5 Rémunération

5.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

L'Assemblée générale décide d'approuver le rapport de rémunération 2023, étant précisé que le vote est uniquement consultatif.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 5.1	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

5.2 Approbations annuelles standard

5.2.1 Approbation de la rémunération globale du conseil d'administration depuis l'assemblée générale ordinaire de 2024 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2025

(a) Rémunération fixe

Le Président note qu'il a été proposé de maintenir la rémunération fixe globale maximale payable aux administrateurs à EUR 80'000.

L'Assemblée générale approuve une rémunération globale maximale fixe pour les membres du Conseil d'administration (y compris les charges sociales) de EUR 80'000 à partir de l'Assemblée générale ordinaire de 2024 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2025 (approuvant les comptes annuels de 2024).

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 5.2.1.a	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

(b) Rémunération variable

Le Président note qu'il a été proposé de maintenir la rémunération globale variable maximale payable aux administrateurs à EUR 80'000.

L'Assemblée générale approuve une rémunération globale maximale variable pour les membres du Conseil d'administration (y compris les charges sociales) de EUR 80'000 à partir de l'Assemblée générale ordinaire de 2024 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2025 (approuvant les comptes annuels de 2024).

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 5.2.1.b	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

5.2.2 Approbation de la rémunération globale de la direction pour l'exercice 2025

(a) Rémunération fixe

Le Président note qu'il a été proposé de maintenir la rémunération globale fixe maximale de la Direction à EUR 2'000'000, ce qui reflète le stade de développement actuel de la Société.

L'Assemblée générale approuve une rémunération fixe globale maximale pour les membres de la Direction (y compris les charges sociales et les contributions aux fonds de pension) de EUR 2'000'000 pour l'exercice 2025.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 5.2.2.a	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

(b) Rémunération variable

Le Président note qu'il a été proposé de maintenir la rémunération variable globale maximale de la Direction à EUR 2'000'000, ce qui reflète le stade de développement actuel de la Société.

L'Assemblée générale approuve une rémunération variable globale maximale pour les membres de la Direction (y compris les charges sociales) de EUR 2'000'000 pour l'exercice 2025.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 5.2.2.b	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

6 Réélection des membres du Conseil d'administration

L'Assemblée générale réélit individuellement les membres suivants du Conseil d'administration pour un nouveau mandat jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire, soit :

- M. Jesús Martin-Garcia,
- M. Philippe Archinard,
- M. Hedi Ben Brahim,
- M. Giacomo Di Nepi,
- M. Michel Dubois,
- Mme Sandrine Flory,
- M. Gordon Selby Francis, et
- M. Pascale Lemaire.

Le Président constate que les membres du Conseil d'administration ont accepté leur réélection.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
M. Jesús Martin-Garcia	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Philippe Archinard	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Hedi Ben Brahim	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Giacomo Di Nepi	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Michel Dubois	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Mme Sandrine Flory	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Gordon Selby Francis	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Pascal Lemaire	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

7 Réélection du Président du Conseil d'administration

L'Assemblée générale réélit M. Jesús Martin Garcia à la présidence du Conseil d'administration pour un nouveau mandat jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Président accepte sa réélection.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
M. Jesús Martin-Garcia	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

8 Election et réélection des membres du comité de rémunération

L'Assemblée générale réélit individuellement les membres suivants du Comité de rémunération pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire, à savoir :

- M. Philippe Archinard,
- M. Hedi Ben Brahim, et
- M. Giacomo Di Nepi.

Le président constate que les membres du comité de rémunération ont accepté leur élection ou réélection.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
M. Philippe Archinard	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Hedi Ben Brahim	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%
M. Giacomo Di Nepi	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

9 Réélection de l'organe de révision

L'Assemblée générale réélit PricewaterhouseCoopers, succursale de Genève, avenue Giuseppe-Motta 50, 1201 Genève, comme organe de révision pour l'exercice 2022.

Le représentant de PricewaterhouseCoopers accepte la réélection.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 9	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

10 Réélection du Représentant Indépendant

L'Assemblée générale décide de nommer l'étude notariale GAMPERT DEMIERRE MORENO – 19, rue du Général-Dufour – Case Postale 5326 – 1211 Genève, comme Représentant Indépendant pour une durée allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le représentant Indépendant accepte la nomination.

Résultat du vote :

Votes représentés : 24,265,997 Majorité absolue: 12,132,999

	Oui	Non	Abstention
Point 10	24,265,997 – 100.00%	0 – 0.00%	0 – 0.00%

Approuvé.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 14h15.

Aux fins du présent procès-verbal, il est noté que :

- Aucune question n'a été soulevée par les participants, de sorte qu'aucune réponse n'a été apportée.
- Aucun actionnaire n'a demandé qu'une déclaration soit enregistrée dans ce procès-verbal.
- Aucun problème technique n'a eu lieu pendant l'Assemblée Générale.

Genève, le 12 juin 2024

 Jesús Martin-Garcia
 Président du conseil d'administration

 Miguel Payró
 Secrétaire & scrutateur

GeNeuro SA
Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2024
RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

Nombre d'actions composant le capital social de la société : 29,760,933
 Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 6
 Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 24,265,997

N° de la résolution	Nombre de voix exprimées	représentant en actions	représentant en capital	Votes	en voix	en %	Résultat du vote
1	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
2	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
4	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
5.1	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
5.2.1 (a)	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
5.2.1 (b)	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
5.2.2 (a)	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
5.2.2 (b)	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.1	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.2	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.3	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.4	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.5	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.6	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.7	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
6.8	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
7	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
8.1	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
8.2	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
8.3	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
9	24,265,997 votes	24,265,997 actions	81.54% du capital	pour contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée
10	24,265,997 votes	24,265,997 Actions	81.54% du capital	pour Contre	24,265,997 0	100.00 0.00	Approuvée